

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

Saint Jean de la Porte,
Le 17 février 2020

MAIRIE

73250 SAINT JEAN DE LA PORTE

200 rue de la Mairie – « Chef Lieu »
73250 SAINT JEAN DE LA PORTE

Tel : 04 79 28 54 55

mairie@saintjeandelaporte.fr

www.saintjeandelaporte.fr

Mesdames & Messieurs les élus

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire à *la mairie*, le **vendredi 21 février 2020 à 20 heures**.

Ordre du jour :

- ⇒ Compte de Gestion 2019 & Compte Administratif 2019,
 - ⇒ Mandatement du CDG73 en vue de la souscription d'un contrat d'assurance groupe pour la couverture du risque statutaire,
 - ⇒ Taxes directes locales,
 - ⇒ Subventions aux associations,
 - ⇒ Cimetière, tarif des concessions,
 - ⇒ Nouvelle mise à disposition de la Licence IV, bar-restaurant « Le Saint Jean »,
 - ⇒ Incorporation d'un bien sans maître dans le domaine communal,
- ⇒ *Questions diverses.*

Cette séance sera précédée, à 19 heures, d'une Commission Communale « Urbanisme » élargie au Conseil Municipal. Ordre du jour : point sur la modification n° 2 du PLU après la fin de l'enquête publique.

Je vous remercie de bien vouloir être présent et, dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,
Jean-François QUESNEL

Merci de valider l'accusé de réception de cette convocation et prévenir en cas d'absence.